

BON DE SOUSCRIPTION

☐ OUI, je fais un don pour soutenir la restauration de l’église Saint-Symphorien de Loué. J’accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine de la commune pour le cas où celui-ci n’aboutirait pas.

Mon don est deeuros et je souhaite bénéficier d’une économie d’impôt au titre de l’impôt :
☐ sur le revenu ☐ de solidarité sur la fortune ☐ sur les sociétés

Chèque à l’ordre : « Fondation du Patrimoine - Eglise Saint-Symphorien de Loué »

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :
- de l’impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100 euros = 66 euros d’économie d’impôt
- ou de l’impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 euros. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 euros. Un don de 100 euros = 75 euros d’économie d’impôt

Pour les entreprises, votre don donne droit à une réduction de l’impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d’affaires. Un don de 500 euros = 300 euros d’économie d’impôt

Votre don donnera lieu à l’envoi d’un reçu fiscal, qu’il conviendra de joindre à votre déclaration de revenus.

Nom ou société :
Adresse :
Code postal : Ville.....
Mail :.....Tél :.....

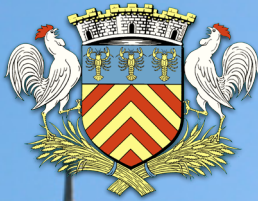
Comment faire votre don ?

- Par courrier
Envoyer ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque à : Fondation du Patrimoine Sarthe - 6 bis rue des Arènes - BP 92331 - 49023 ANGERS Cedex 02
- Par Internet Faites votre don en ligne sur notre site Internet sécurisé : www.fondation-patrimoine.org/29665
- Flashez ce QR Code à l’aide de votre Smartphone et faites immédiatement un don pour ce projet !



Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l’objet d’un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d’ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. ☐
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu’un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation départementale dont vous dépendez.
La Fondation du Patrimoine s’engage à affecter l’ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n’aboutirait pas.
La Fondation du Patrimoine s’engage à reverser au maître d’ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l’impôt de Solidarité sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons.

SOUSCRIPTION
Faites un don



EGLISE SAINT-SYMPHORIEN LOUÉ

Réalisation Fondation du Patrimoine 07/14 - Crédit Photo - Commune de Loué

1 don = 1 reçu fiscal envoyé

STATUT

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine est un organisme au carrefour du privé et du public.

Habilitée conjointement par le Ministère de l'Economie et le Ministère de la Culture et de la Communication, elle accompagne concrètement les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration par des aides techniques et financières efficaces.

Tous les projets de restauration susceptibles d'être soutenus par notre fondation sont étudiés en étroite concertation avec les services de l'Etat (STAP)

MISSION

La Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager de nos régions, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition, et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.

ORGANISATION

La Fondation du Patrimoine dispose d'une organisation décentralisée à l'échelle régionale, départementale et locale grâce à la présence de plus de 500 délégués et 60 salariés.



FONDATION



DU
PATRIMOINE

PRÉSERVONS
AUJOURD'HUI L'AVENIR

► Contacts

FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation de la Sarthe
6 bis rue des Arènes - BP 92331
49023 ANGERS Cedex 2
Tél : 02.41.19.77.39

sarthemayenne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

MAIRIE DE LOUÉ

Rue du Colonel Donaldson - BP 10
72540 LOUÉ
Tél : 02.43.39.10.49

mairie@ville-loue.fr
www.ville-loue.fr/wordpress/

ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE LOUÉ

L'église Saint-Symphorien de Loué dont la partie la plus ancienne date du XI^e siècle, a subi des modifications et des agrandissements jusqu'au XIX^e siècle. La voûte en bois a été remplacée par une voûte en briques.

Cette église est **remarquable, notamment pour ses peintures** qui datent du début du XX^e siècle.

Utilisée quotidiennement pour le culte, l'église accueille également des concerts.

Le Mot du Maire

« Depuis plus de 30 ans, la commune de Loué effectue des travaux de restauration et d'entretien dans son église, élément important de son patrimoine.

Suite à l'effondrement d'une partie de la voûte surplombant la tribune, l'orgue, le mobilier et les peintures ont été endommagés gravement.

Ces dégâts, aussi soudains qu'inattendus, expliquent le recours à une souscription, avec l'appui de la Fondation du patrimoine. »

Monsieur Dominique CROYEAU, maire de la commune de Loué.

Montant des travaux : 32 423 Euros HT

